



RAPPORT ANNUEL **2013**

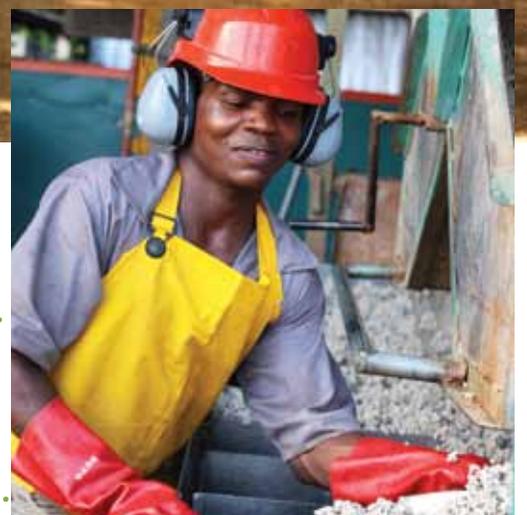


ISO 9001:2008
BUREAU VERITAS
Certification





Une équipe expérimentée



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	p4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	p6
ORDRE DU JOUR	p7
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH	p8
RAPPORT DE GESTION	p10
TABLEAU COMPARATIF BILANS ET TAFIRE 2012 & 2013	p18
TABLEAU COMPARATIF DES COMPTES DE RESULTAT 2012 & 2013	p20
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p22
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p24
PROPOSITION DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	p29



Mesdames et messieurs les actionnaires,

Conformément à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'activité de notre société au cours de l'**exercice 2013** et de soumettre à votre approbation les états financiers de l'exercice clos le 31 /12/2013.

L'exercice 2013 s'est déroulé dans un environnement national caractérisé par des menaces sur la stabilité de la filière hévéa en Côte d'Ivoire, en raison du maintien par le Gouvernement de **la taxe de 5%** sur le chiffre d'affaires du caoutchouc granulé.

Cette situation, conjuguée avec la chute continue du cours international, a contraint les usiniers à être très exigeants et sélectifs dans l'homologation des planteurs autorisés à leur livrer du caoutchouc.

En effet, les cours mondiaux du caoutchouc enregistrent deux années consécutives de forte baisse. Le cours moyen 2013 s'établit à **1256,41 FCFA/KG** contre **1607,35/KG** en 2012. Soit une **baisse de 21,83%**.

La production agricole enregistre un **recul de 4%**, pour s'établir à **33426 tonnes** contre **34905 tonnes** en 2012. Cette baisse s'explique par la perte de production consécutive à des parts non saignées du fait de l'arrêt de travail au cours du mois de mai et ce, sur l'ensemble des plantations de la SAPH.

La production achetée aux planteurs villageois progresse de **4696 tonnes** (soit **6%**) pour s'établir à **81260 tonnes** en 2013, contre **76564 tonnes** en 2012.

Le marché national de l'offre de caoutchouc en milieu villageois s'accroît de façon exponentielle en raison des revenus substantiels que le caoutchouc a procuré aux producteurs au cours de ces dernières années. Cependant, la situation difficile de trésorerie induite par la pression fiscale, la fin de l'exemption de la TVA pour les entreprises exportatrices, la baisse des cours a contraint les usiniers à réduire leur niveau d'achats, avec pour conséquence du caoutchouc non collecté dans certaines zones.

La production usinée s'établit à **120781 tonnes** en 2013 contre **104492 tonnes** en 2012. Cette **progression de 16%** s'explique par des gains de productivité obtenus grâce à des modifications techniques effectuées sur nos chaînes de production. Il en résulte un accroissement des volumes de **vente de 14%** par rapport à 2012.

Malgré cette activité en nette progression le chiffre d'affaires est en recul de **17341 millions** de FCFA, en raison de la baisse des cours mondiaux du caoutchouc.

L'effet conjugué de la baisse des cours mondiaux du caoutchouc et le maintien de la taxe de 5% sur le chiffre d'affaires, a occasionné un repli drastique du **résultat net de -35%** ; soit **13707 millions** de FCFA de résultat net en 2013 contre **21071 millions** de F CFA.

Malgré le contexte mondial difficile caractérisé par la chute des cours et au plan national une pression fiscale forte, la SAPH continue d'investir dans les domaines agricoles, industriels et sociaux pour accroître sa productivité et renforcer l'équilibre financier de notre Société. La situation impose une politique prudente de distribution de dividendes dont les niveaux pour 2013 seront soumis à votre approbation.

Notre site de **Bongo a été certifié ISO 9001/2008 en 2013** et nous envisageons d'étendre le processus sur les autres sites au cours de la période 2014-2015.

L'optimisation du process industriel, les investissements d'accroissement de capacité prévus en 2014 et 2015 et l'amélioration de la qualité du caoutchouc acheté aux planteurs villageois, vont permettre à la SAPH de répondre aux exigences de ses clients et d'améliorer sa rentabilité.

Ces axes de progrès sont en droite ligne avec la politique de développement durable du groupe SIFCA.

Les appuis aux communautés riveraines, sous formes d'équipements de base, (adduction d'eau, écoles, centres de santé, subvention pour achats de plants etc...) apportés par la SAPH ont permis de renforcer nos liens et de consolider le climat de confiance entre nous.

La situation conjoncturelle ne doit pas nous faire perdre de vue que les perspectives sont bonnes pour notre Société.

Nous comptons sur votre appui.

Je vous remercie.

Mot du Président



Pierre BILLON

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Pierre BILLON Président du Conseil d'Administration

2. SIPH
RP : Olivier de SAINT SEINE Administrateur

3. SIFCA
RP : Lucie BARRY TANNOUS Administrateur

4. SIFCOM
RP : Banga AMOIKON Administrateur

5. Compagnie Financière Michelin
RP : Jacques-Philippe HOLLAENDER Administrateur

6. MICHELIN FINANCE (PAYS-BAS) B.V
RP : Thierry SERRES Administrateur

7. Bertrand VIGNES Administrateur

8. Alassane DOUMBIA Administrateur

9. Yves ROLAND Administrateur

10. Coulibaly TIEMOKO Administrateur

11. Maurice YAPO BOTOH Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mazars Côte d'Ivoire 01 BP 3989 Abidjan 01

PriceWaterhouseCoopers 01 BP 1361 Abidjan 01

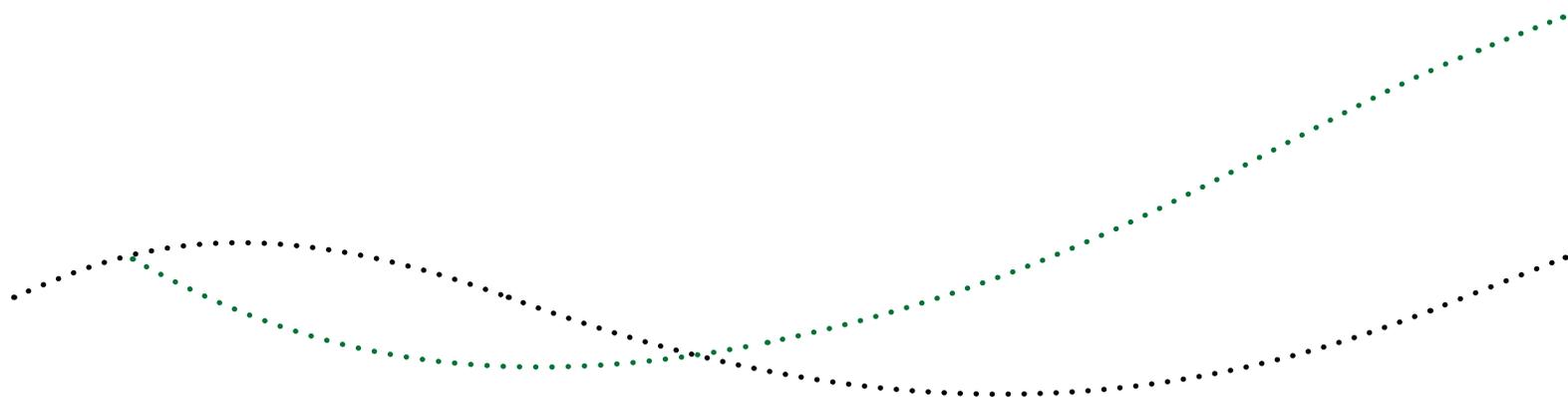
COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Ernst & Young 01 BP 2715 Abidjan 01

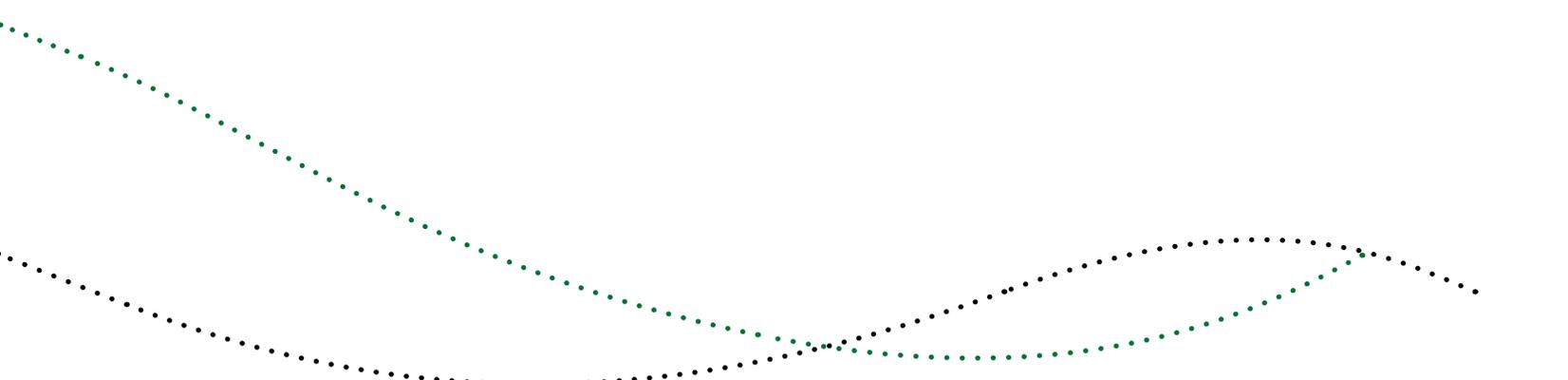
KPMG CI 01 BP 3172 Abidjan 01

DIRECTION GENERALE

Marc GENOT Directeur Général



ORDRE DU JOUR

- 1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2013.**
 - 2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique.**
 - 3. Approbation des comptes et des conventions règlementées ; quitus aux Administrateurs.**
 - 4. Affectation des résultats.**
 - 5. Renouvellement du mandat d'un Administrateur.**
 - 6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**
- 

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH

RAISON SOCIALE

Société Africaine de Plantations d'Hévéas

FORME JURIDIQUESociété Anonyme avec Conseil
d'Administration inscrite à la Côte Officielle de la
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières**DATE DE CREATION**

29 décembre 1956

CAPITAL SOCIAL14 593 620 855 F CFA
Divisé en 5 111 601 actions de 2 855 F CFA
de nominatif**ADRESSE**Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire
01 B.P 1322 Abidjan 01
Téléphone : (225) 21 75 76 76
Télécopie : (225) 21 75 76 40 / 42**LOCALISATION GEOGRAPHIQUE**

Bureaux/Promotions hévéicoles :

Abidjan (Siège social)
Abengourou – Aboisso– Adzopé – Bettié –
Bonoua – Dabou – Daoukro – Tiassalé – Gagnoa
Grand-Béréby – Issia-Daloa – San-Pedro – Soubré
Yacolidabouo.

Unités agricoles intégrées

Bettié – Bongo – Ousrou – Rapides-Grah - Toupah

SUPERFICIE PLANTEE

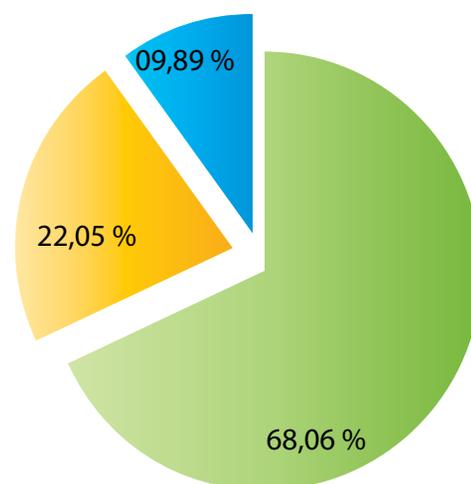
22 283 Hectares

SUPERFICIE EN SAIGNEE

17 434 Hectares

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2013

6 534 employés



■ SIPH ■ Autres privés ■ C.F. Michelin

RAPPORT DE GESTION- EXERCICE 2013 MANAGEMENT REPORT- FINANCIAL YEAR 2013

I. Faits marquants de l'exercice 2013

1. Environnement international et cours mondiaux

Les cours du caoutchouc sur le marché international ont reculé de 30% en 2012 pour s'établir à 3,155 dollars le kilogramme en décembre 2012 et à 2,603 dollars le kilogramme en décembre 2013, soit un repli supplémentaire de 17.5% sur 2013. Cette baisse tient principalement à l'importance des stocks et à l'impact de la crise économique sur le marché de l'automobile notamment dans les pays de la zone euro.

2. Environnement national

La taxe sur le chiffre d'affaires du caoutchouc granulé spécifié au taux de 5% instituée par la Loi de Finances 2012 n'a pas été supprimée ou revue à la baisse par l'Administration malgré toutes les démarches des usiniers.

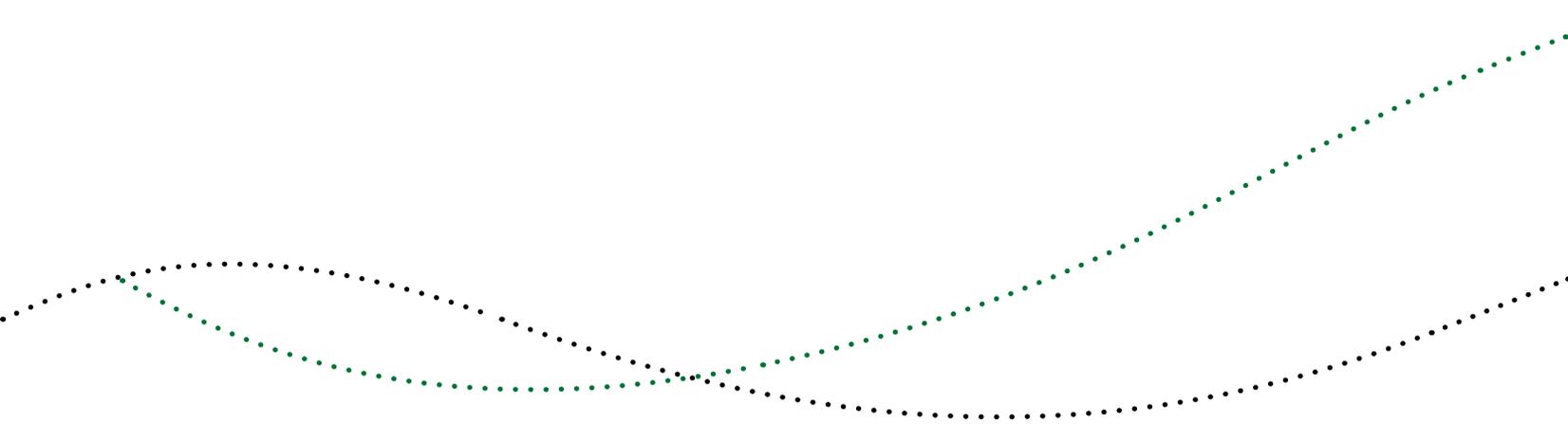
La Loi de Finances 2013 a abrogé les achats en franchise de TVA dont bénéficiaient certaines entreprises exportatrices induisant d'importants crédits de TVA à la fin de l'exercice 2013.

L'effet combiné des taxes et de la baisse du cours moyen du caoutchouc sur le marché international a conduit les usiniers à adopter une politique prudente face à un marché de l'offre de matière première en hausse. Le résultat net 2013 s'en trouve impacté.

3. Au plan interne à la société

Le programme d'augmentation de la capacité Industrielle pour répondre à l'augmentation des quantités de caoutchouc villageois disponibles continue : Notre site de Rapides Grah verra sa capacité portée à 10 t/h, en augmentation de 3 t/h, en Juillet 2014. Notre projet d'augmentation de capacité à Bongo est lancé et sera effectif en 2015.

La certification de notre site de Bongo à la norme ISO 9001/2008 permet d'envisager une extension vers tous les autres sites Industriels dans la période 2014-2015.



II. Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

1. Evolution des données quantitatives

Production en tonnes	Réalisé					Var N / N-1	
	2009	2010	2011	2012	2013	var	%
	SAPH e	SAPH d	SAPH c	SAPH b	SAPH a	SAPH a-b	SAPH (a-b)/b
Production des champs	35 618	32 303	34 523	34 905	33 426	-1 479	-4%
Production achetée	61 749	60 761	68 644	76 564	81 260	4 696	6%
Production usinée	93 456	99 330	95 014	104 123	120 781	16 658	16%
Production vendue	95 346	96 053	96 600	104 492	119 211	14 719	14%

La production des champs recule de 4% pour s'établir à 33.426 tonnes sur l'exercice 2013 après deux années de stabilité relative. Les surfaces en saignée ayant peu évolué entre 2012 et 2013, le recul observé s'explique par une perte de production consécutive à des parts non saignées du fait de l'arrêt de travail survenu au cours du mois de mai 2013 sur l'ensemble de nos plantations industrielles.

La production achetée aux planteurs villageois progresse par contre de 4.696 tonnes (soit 6%) pour s'établir à 81.260 contre 76.564 tonnes en 2012. Les achats en provenance de CRC sont de 436 tonnes en 2013 contre 3.282 tonnes en 2012. Le marché national de l'offre de caoutchouc continue d'être à la hausse.

Quelques modifications techniques sur nos chaînes de productions permettent d'accroître depuis l'exercice 2012 nos productions usinées qui passent de 104.492 tonnes en 2012 à 120.781 tonnes en 2013, soit une progression de 16%. Cette croissance de notre activité de production se traduit par un accroissement de nos volumes de vente de 14.739 tonnes (soit 14%) sur les deux années.

Production usinée : +16%

Production vendue : +14%

2. Evolution des données chiffrées

Chiffres en millions de francs

	Réalisé					Var N / N-1	
	2009	2010	2011	2012	2013	var	%
	SAPH e	SAPH d	SAPH c	SAPH b	SAPH a	SAPH a-b	SAPH (a-b)/b
Chiffre d'affaire caoutchouc	75 609	140 238	194 549	172 962	155 621	-17 341	-10%
Résultat net	6 291	32 519	45 628	21 071	13 707	-7 364	-35%
Dividendes versés	6 001	10 223	39 359	39 359	8 179	-31 181	-79%
Investissement réalisés	3 621	4 366	5 059	11 864	15 423	3 559	30%
Capitaux propres	52 871	76 896	84 895	68 337	73 865	5 528	8%
Ressources stables	55 903	77 998	85 432	68 779	74 218	5 439	8%

Le chiffre d'affaires de la société est tributaire des cours internationaux du caoutchouc. La baisse du chiffre d'affaires de même que l'effet pervers de la taxe sur le chiffre d'affaires institué par l'Administration ivoirienne sur les industriels du caoutchouc, induisent un résultat net en forte baisse de 35%.

Malgré un contexte mondial de plus en plus difficile avec la baisse sévère des cours depuis plus de deux années consécutives, la SAPH continue ses investissements dans les domaines agricoles, industriels et sociaux de même que sa politique de dividendes.



III. Résultats et situation financière

1. Résultat de l'exercice 2013

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2013 s'élève à 155.621 millions de francs Cfa, soit une baisse de 17.341 millions de francs Cfa par rapport à celui de décembre 2012 (soit 10%). Cette régression résulte principalement du prix moyen de vente qui subit une baisse de 21% sur la même période consécutivement à la baisse de 19% du cours moyen du caoutchouc sur le marché international.

La quantité vendue progresse cependant de 14.719 tonnes entre décembre 2012 et décembre 2013 soit 14%.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 64.556 millions de francs CFA en 2013 contre 59.335 millions de francs CFA pour l'exercice 2012.

Cette hausse s'explique essentiellement par :

- Une progression de la masse salariale de 2.223 millions de francs CFA (soit 17%) principalement due à la revalorisation des salaires du personnel employé intervenu au cours du second semestre 2013, au réajustement des salaires du personnel cadre et agents de maîtrise et au personnel de sécurité mis à notre disposition au cours de cet exercice
- Une croissance de nos achats de travaux de 2.037 millions de francs CFA notamment dans le cadre de notre programme d'investissement non agricole : le projet SAP, le réaménagement de l'usine et la construction du magasin de produits finis de notre site de Rapides Grah, l'installation de zone de prélavage.
- Il est à noter que l'ensemble de ces charges se trouvent compensées par la comptabilisation en production immobilisée.
- Le reste de la variation résulte de l'activité.

Résultat financier

Le résultat financier régresse globalement de 588 millions de FCFA en raison des charges sur concours bancaires à court terme en hausse de 156 millions de francs CFA sur 2013 et des revenus financiers sur les opérations de trésorerie en baisse de 432 millions de francs par rapport à 2012.

Résultat hors activités ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires résulte principalement du poste « valeur nette comptable des cessions », il comporte la valeur résiduelle des actifs sortis des immobilisations sur 2013.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat correspond à 25% du résultat fiscal au 31 décembre 2013.

Résultat net

Le résultat net d'impôts s'établit à 13.707 millions de francs Cfa au titre de l'exercice 2013 contre 21.071 millions CFA en 2012.



2. Principales évolutions bilancieller et situation financière

Variation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés connaissent une augmentation nette de 15.193 millions de francs CFA comparé 2012, comprenant les principaux investissements nets suivants

Chiffres en millions de francs

	Déc-12			Déc-13		
	Augment.	Diminut.	Invest nets	Augment.	Diminut.	Invest nets
Investissements incorporels	124		124	43		43
Investissements agricoles	3 149	-1 099	2 049	3 592		3 592
Batiments - Constructions	1 605	-8	1 597	2 373		2 373
Matériel et outillage industriel	979		979	1 118		1 118
Matériel et mobilier de bureau	384	-5	380	647	-1	646
Matériel de transport	828	-165	662	1 221	-67	1 153
Installation et agencement	1 517	-16	1 501	1 326		1 326
Immobilisations corporelles en cours autres	2 948		2 948	4 862		4 862
Avances et acomptes s/immo. Corp.		-161	-161	184		184
Prets, caution & autres créances	305	-230	75	59	-162	-103
Total investissements	11 839	-1 684	10 155	15 423	-230	15 193

Variation des actifs circulants

La baisse relative des actifs circulants de 4.471 millions de francs CFA entre 2012 et 2013 masque des hausses et des baisses qui se traduisent principalement par :

- La baisse de la valeur de nos stocks de matières premières et de produits finis de 7.577 millions de francs CFA en rapport avec les quantités du stock de matière et le prix moyen en baisse entre 2012 et 2013.
- La hausse des créances sur l'Etat de 3.924 millions de francs CFA correspondant au crédit de TVA généré au cours de l'exercice à la suite de l'abrogation des dispositions fiscales relatives aux achats en franchises de TVA dont bénéficiaient certaines entreprises exportatrices ;

Variation des ressources stables

Les ressources stables augmentent de 5.454 millions de francs CFA et se présentent comme suit :

Chiffres en millions de francs				
Libellés	Déc-12	Augment.	Diminut.	Déc-13
Capital social	14 594	0	0	15 594
Primes et réserves	24 023	12 893	0	36 915
Résultat net	21 071	13 707	21 071	13 707
Provisions réglementées	8 649		0	8 649
Dettes financières	0			0
Provisions financières pour risques et charges	442	131	205	368
Total	68 779	26 731	21 276	74 233

Variation du passif circulant

La variation du passif circulant de 3.434 millions de francs CFA traduit principalement une baisse de l'impôt sur les bénéfices en 2013 de 3.160 millions de francs CFA par rapport à 2012.

Variation de la trésorerie

La baisse de la trésorerie nette est due principalement au paiement en 2013 de la taxe sur le caoutchouc granulé et à l'impact du crédit de TVA généré par l'entreprise au cours de l'exercice.

IV. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les cours mondiaux de caoutchoucs continuent leur recul sur 2014 et passent sous la barre des 2,00 dollars le kilogramme au cours du mois de février 2014.

V. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

La baisse continue des cours observée au cours des deux premiers mois de l'exercice 2014 nous demande de rester vigilants et d'ajuster nos programmes d'investissement au besoin. Les fondamentaux à moyen terme restent favorables.

VI. Proposition d'affectation du résultat 2013

Il sera proposé aux actionnaires un dividende brut par action de 645 FCFA.

Dividende brut par action : **645 FCFA**



TABLEAU COMPARATIF BILANS & TAFIRE 2013 & 2012

Compte de Bilan

En millions de francs CFA
décembre 2013 - décembre 2012

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Charges immobilisées	0	0	Capital social	14 594	14 594
Immobilisations incorporelles	8 720	8 760	Primes et réserves	36 915	24 023
Immobilisations corporelles	48 121	37 299	Résultat net	13 707	21 071
Avances et acomptes versés sur immobilisations	337	165	Autres capitaux propres	8 649	8 649
Immobilisations financières	517	620	Dettes financières et ressources assimilées	368	442
Actif circulant H.A.O.	0	0	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	0	0
Stocks	28 815	36 393	Passif circulant	16 575	20 870
Créances et emplois assimilés	17 172	14 927			
Trésorerie - Actif	4 455	826	Trésorerie - Passif	17 330	9 341
Ecart de conversion - Actif	0	0	Ecart de conversion - Passif	0	0
TOTAL ACTIF	108 137	98 989	TOTAL PASSIF	108 137	98 989

Résultat Net : **13 707 millions**

TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

En millions de francs CFA
décembre 2013 - décembre 2012

EMPLOIS A FINANCER	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	Exercice N	Exercice N-1
Investissement net	15 226	11 385	Dividendes	-8 179	-39 359
Variation du Besoin de financement	-1 037	-12 704	Capacité d'autofinancement globale	18 007	27 242
Emplois HAO	0	0	Augmentation de capital	0	0
Emplois financiers contraints	0	188	Emprunts	0	0
TOTAL EMPLOIS A FINANCER	14 189	-1 131	TOTAL RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	9 829	-12 117
VARIATION DE LA TRESORERIE				-4 360	-10 986
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT				-5 397	-23 690

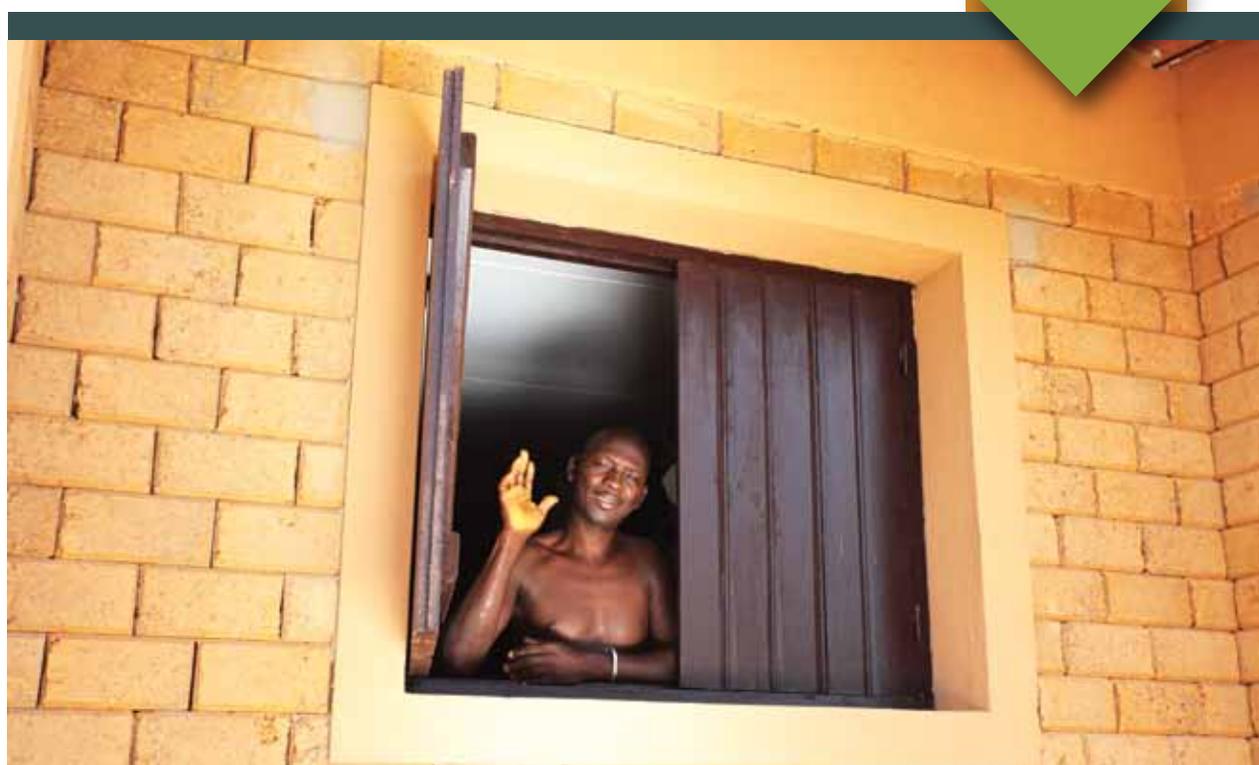


TABLEAU COMPARATIF COMPTES DE RESULTAT 2013 & 2012

Compte de Résultat

En millions de francs CFA
décembre 2013 - décembre 2012

CHARGES	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS	Exercice N	Exercice N-1
Achats de marchandises	0	43	Ventes de marchandises	53	77
Variation de stocks	0	0	<i>Marge brute sur marchandises</i>	<i>53</i>	<i>34</i>
Achats de matières premières et fournitures liées	69 154	85 607	Ventes de produits fabriqués	151 998	169 353
Variation de stocks	9 279	-1 616	Travaux & services vendus	1 278	1 295
Autres achats	22 033	17 847	Production stockée (ou déstockage)	710	-1 739
Variation de stocks	-676	-730	Production immobilisée	8 454	6 098
Transport	3 396	3 830	<i>Marge brute sur matières</i>	<i>84 006</i>	<i>91 016</i>
Services extérieurs	14 125	13 402	Produits accessoires	2 293	2 237
Impôts & taxes	9 060	9 693	Chiffre d'affaires	155 621	172 962
Autres charges	1 207	2 062	<i>dont à l'exportation</i>	<i>151 860</i>	<i>169 268</i>
Charges de personnel	15 410	13 187	Autres produits	367	276
Dotation aux amortissements & provisions	4 522	4 244	<i>Valeur ajoutée</i>	<i>37 571</i>	<i>47 458</i>
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	147 511	147 571	<i>Excédent brut d'exploitation</i>	<i>22 161</i>	<i>34 271</i>
Charges financières	538	381	Reprises de provision	205	102
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	148 049	147 952	Transferts de charges	315	154
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	19	327	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	165 671	177 853
Charges H.A.O.	0	0	<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>18 160</i>	<i>30 283</i>
Dotations H.A.O.	0	1 730	Produits financiers	355	786
TOTAL DES CHARGES HORS ACTIVITES ORDINAIRES	19	2 056	<i>Résultat financier</i>	<i>-183</i>	<i>405</i>
Impôts sur le résultat	4 286	7 588	TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	166 026	178 640
TOTAL GENERAL DES CHARGES	152 354	157 596	<i>Résultat des activités ordinaires</i>	<i>17 977</i>	<i>30 688</i>
			Produits des cessions d'immobilisations	35	28
			Produits H.A.O.	0	0
			Reprises H.A.O.	0	0
			TOTAL DES PRODUITS HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES	35	28
			Résultat H.A.O.	16	-2 029
			TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	166 061	178 668
RESULTAT NET				13 707	21 071

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
GENERAL REPORT OF THE STATUTORY AUDITORS

Aux actionnaires
Société africaine de plantations d'hévéas (SAPH)
01 BP1322 Abidjan 01
Côte D'Ivoire

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1- Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2-Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressées aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

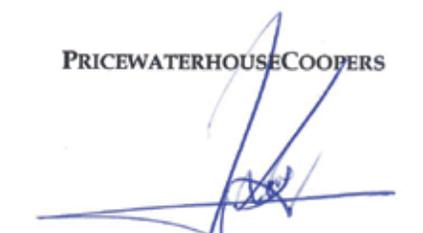
Abidjan, le 16 avril 2014
Les commissaires aux comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant de, vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs. Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligence destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le président du conseil d'administration ne nous a informés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2013.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Convention de gestion de la trésorerie du groupe

Administrateurs concernés

Monsieur Pierre Billon,
Monsieur Bertrand Vignes,
Madame Lucie Tannous,
Monsieur Alassane Doumbia.

Nature et modalités

Les parties (SIFCA, SAPH, SUCRIVOIRE ET PALMCI) conviennent de se consentir mutuellement des avances de trésorerie à la demande de celle des parties qui en ressentira le besoin. L'avance est productive d'intérêts à un taux qui sera la moyenne des taux moyens des emprunts à court terme et des dépôts à terme. Cette convention a pris effet le 16 février 2011 et est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Au cours de l'exercice 2013, SAPH a reçu de PALMCI une avance de 2000 millions de FCFA totalement remboursée sur cet exercice. Les charges d'intérêts supportées à ce titre par la SAPH s'élèvent à 14,6 millions de FCFA.

2.2. Convention d'assistance technique et de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

Monsieur Pierre Billon,
Monsieur Bertrand Vignes,
Monsieur Alassane Doumbia,
Monsieur Jacques Hollander, représentant la société CFM,
Monsieur Thierry Serres, représentant la société Michelin Finance B.V.,
Monsieur Olivier de Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

a) Assistance technique

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1.5% du chiffre d'affaires caoutchouc depuis 2012.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007. La charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2013 s'élève à 2 278 millions FCFA.

b) Convention de commercialisation

SAPH s'est engagé à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par SIPH à SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et est conclue pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par la SAPH dans ce cadre s'élève à 145 milliards de FCFA hors taxes au cours de l'exercice 2013.

2.3. Convention de compte courant et d'achat avec Cavalla Rubber Corporation (CRC) en présence de SIPH

Administrateurs concernés
Monsieur Pierre Billon,
Monsieur Bertrand vignes,
Monsieur Marc Genot,
Monsieur Olivier de Saint-Seine, représentant la société SIPH.

Nature et objet

- Convention de compte courant en présence de SIPH ;
- Convention d'achats de matière première caoutchouc.

Modalités

a) Convention de compte courant en présence de SIPH

SAPH a consenti à la société Cavalla Rubber Corporation (CRC), une avance en compte courant rémunérée au taux d'escompte BCEAO majoré de 1,5 point, soit un taux fixe de 8,25% au 2 février 2009, date de prise d'effet de la convention.

Le solde de cette avance est de 355 millions FCFA au 31 décembre 2013 et les intérêts facturés par SAPH au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 27 millions FCFA hors taxes.

b) Convention d'achats de matière première caoutchouc

CRC s'engage à fournir à SAPH de la matière première (caoutchouc) sous la forme de fonds de tasse. Chaque fourniture de matière première fait l'objet d'une convention individuelle qui fixe le prix de vente par CRC à SAPH. La convention prévoit une avance à hauteur de 80% du montant contracté, le reste (20%) étant payable à la réception de la facture de livraison.

Les soldes de la dette fournisseur et des avances perçues par CRC sont nuls au 31 décembre 2013. Les achats effectués par la SAPH au cours de l'exercice 2013 s'élèvent à 660 millions de FCFA.

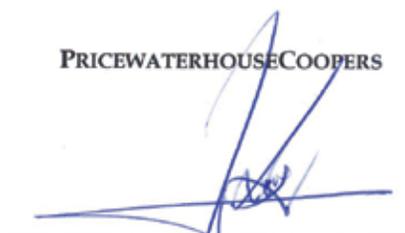
MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Abidjan, le 16 avril 2014
Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS
EXCEPTIONNELLES ALLOUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013)**

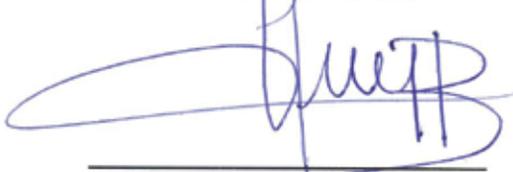
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ou remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administrateurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloué aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

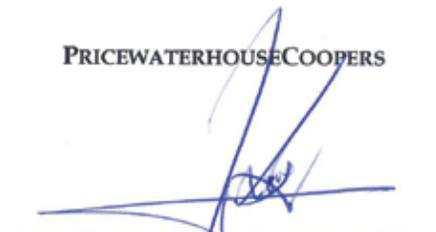
Abidjan, le 26 avril 2014
Les Commissaires aux comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE



Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PRICEWATERHOUSECOOPERS



Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

PROPOSITION DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROPOSAL FOR TEXT OF RESOLUTION OF THE ORDINARY GENERAL MEETING

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de **13.707.056.705 F.CFA.**

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2013.

	(en Francs CFA)
Bénéfice de l'exercice 2013	13 707 056 705
Report à nouveau	33 763 446 710
Bénéfice à répartir	47 470 503 415
Dotation à la réserve légale	-
Dividende brut	3 296 982 645
Dividende brut/action	645
Affectation au report à nouveau	44 173 520 770

Cette résolution est approuvée à

QUATRIEME RESOLUTION

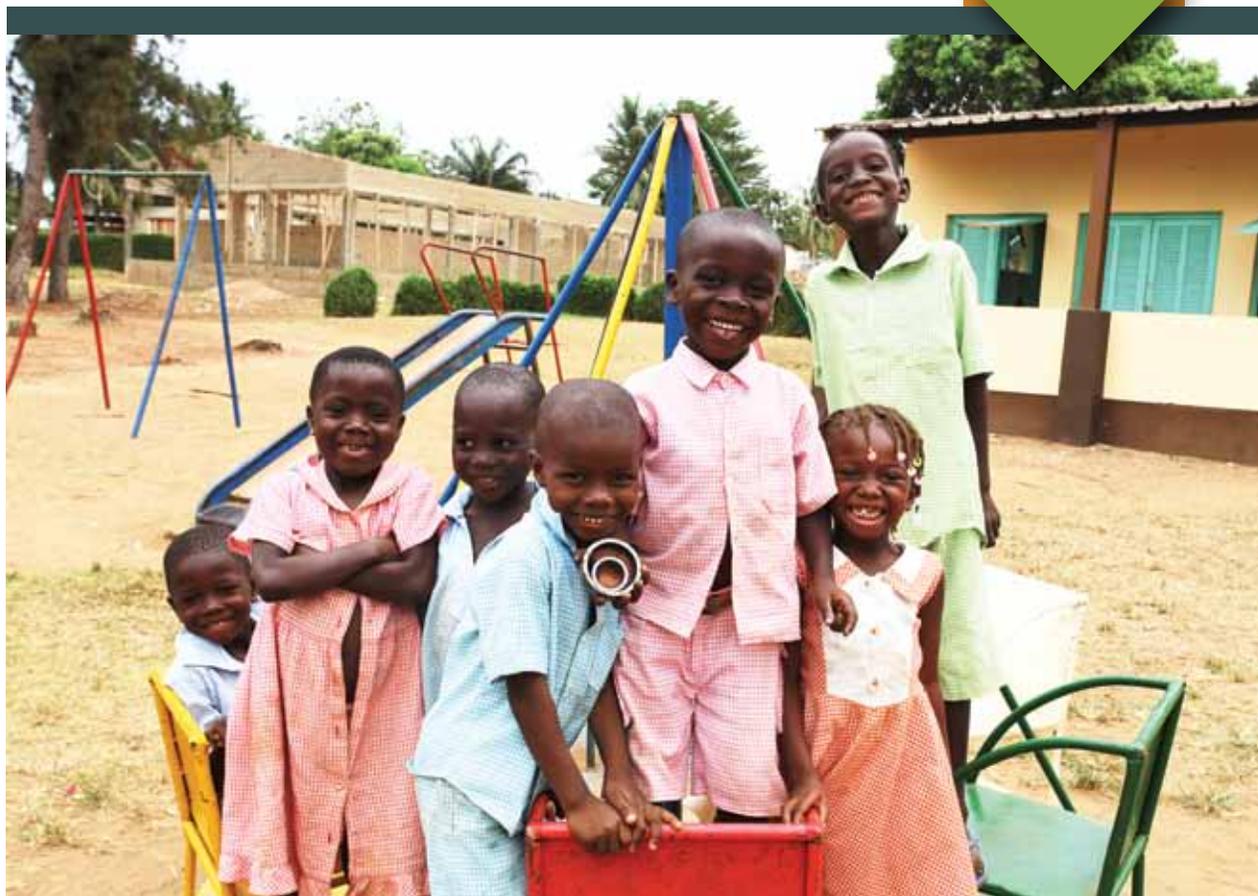
L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil, constatant que le mandat de Monsieur YAPO BOTOH arrive à expiration, décide de le renouveler pour une durée de six (6) années qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Cette résolution est approuvée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à





societe anonyme au capital de 14 593 620 855 FCFA
R.C. abidjan N° 002059
01 bp 1322 abidjan 01
République de Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE, Immeuble Ex SIT
Rue des Galions, Abidjan - Zone portuaire

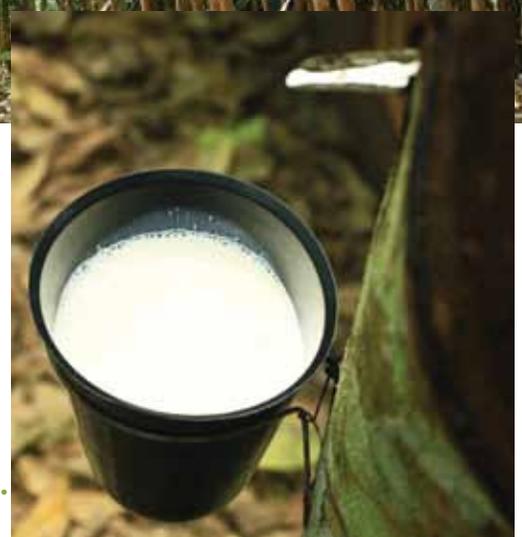
Tél. : (225) 21 75 76 76 - Fax : (225) 21 75 76 40 / 42

CORRESPONDANT :

Groupe SIPH 53 Rue du Capitaine Guynemer - 92400 Courbevoie - France

Tél. : (33) (0) 1 41 16 28 00 - Fax : (33) (0) 1 14 16 28 32

site web : www.siph.com





01 BP 1322 Abidjan 01
SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE
Tél : (225) 21 75 76 76
Fax : (225) 21 75 76 40 /42
E-mail : communicationsaph@saph-ci.com